



LIFE + MC-SALT en Camargue

Lettre d'information n°2

Gestion environnementale et conservation des marais salants et des lagunes côtières en Méditerranée (2011-2016)

Les salins du bassin Méditerranéen sont des sites importants pour la biodiversité. En Camargue, les anciens salins du site des Etangs et marais des salins de Camargue aujourd'hui propriété du Conservatoire du littoral, ainsi que les salins de Giraud et d'Aigues-Mortes, abritent de nombreux habitats naturels spécifiques aux zones côtières. Plusieurs espèces d'oiseaux tels que le Flamant rose et le Goéland rائلeur, s'y reproduisent préférentiellement. Les salins et anciens salins camarguais ont donc été logiquement inclus au réseau Natura 2000.

Le réseau des salins méditerranéens joue plus largement un rôle écologique essentiel pour de nombreuses espèces animales et végétales et notamment le Flamant rose dont les populations migrent ou se déplacent en fonction des conditions d'accueil d'un site à l'autre (France, Espagne, Italie, Tunisie, Turquie...).

Considérant leur importance écologique et leur diversité (salins industriels et artisanaux, salins inexploités ou en voie de renaturation), des gestionnaires d'espaces naturels et de salins en activité ont proposé en 2010 à la Commission Européenne le projet LIFE MC-SALT. Ce projet vise à mettre en œuvre des actions en faveur de la biodiversité sur deux salins en Camargue (salin d'Aigues-Mortes et Etangs et marais des salins de Camargue), deux en Italie et un en Bulgarie. Coordonné par le Parc régional du delta du Pô d'Emilie-Romagne, il est mis en œuvre sur les Etangs et marais des salins de Camargue par le Parc naturel régional de Camargue et la Fondation Tour du Valat, en partenariat avec le Conservatoire du littoral.

Le projet LIFE MC-SALT s'achève fin 2016 et cette deuxième lettre d'information dresse le bilan des actions menées sur les Etangs et marais des salins de Camargue. Sur ce site, les ambitions du Conservatoire du littoral sont notamment de retrouver un fonctionnement hydrologique plus naturel, rétablir les échanges hydrauliques avec les zones humides périphériques, améliorer les conditions d'accueil des oiseaux coloniaux et restaurer différents habitats naturels côtiers tels que les lagunes et les sansouïres. Le projet LIFE MC-SALT a permis de réaliser des travaux importants, qui constituent une première étape dans le processus de renaturation de ces anciens salins. D'autres travaux prendront la suite de ce projet, notamment afin de renforcer les continuités hydrauliques et la circulation des poissons entre ces lagunes et l'étang du Vaccarès.



Les partenaires camarguais engagés dans le LIFE MC-SALT (LIFE10 NAT/IT/000256) sont :

- le Parc naturel régional de Camargue et la Tour du Valat sur les étangs et marais des salins de Camargue dans les Bouches-du-Rhône, propriété du Conservatoire du littoral,
- le Groupe Salins sur les salins d'Aigues-Mortes dans le Gard.

Budget total du programme européen (France, Italie, Bulgarie) : 4 763 700 € financé à 50% par la Commission européenne.

Photos : *Goéland rائلeur* : M. Thibault/Tour du Valat
Sansouïre pérenne : A. Lagrave

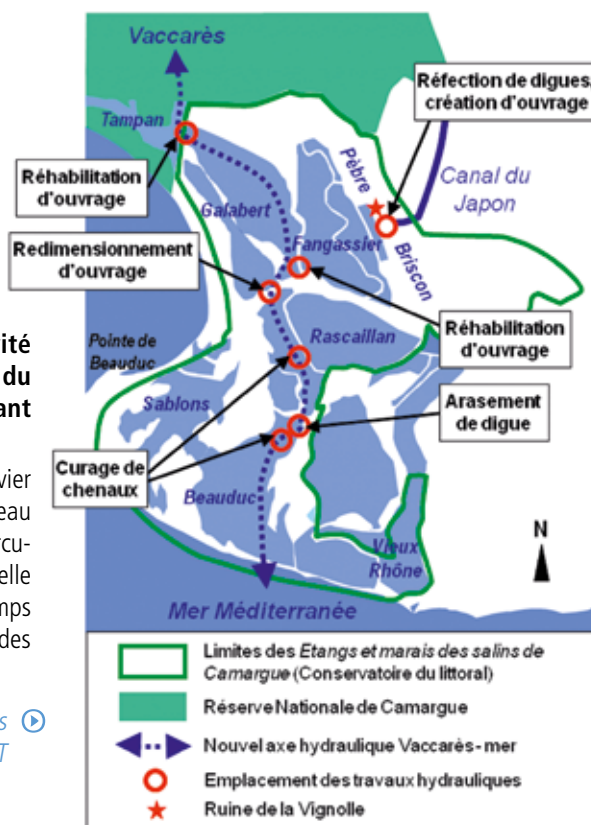
Les travaux sur les étangs et marais des salins de Camargue

• Les travaux hydrauliques

Les digues et les ouvrages hydrauliques hérités de l'activité salinière n'étant plus adaptés à la nouvelle configuration du site, plusieurs chantiers importants ont été conduits durant 16 mois.

Coordonnés par le Parc de Camargue, ils ont été achevés en janvier 2016. Les travaux visaient notamment à améliorer les circulations d'eau gravitaires entre les étangs de Beauduc et du Galabert, rétablir les circulations d'eau entre les anciens salins et les étangs de la Réserve Naturelle Nationale de Camargue, alimenter l'étang du Fangassier au printemps pour la nidification des flamants roses et favoriser la recolonisation des salicornes dans la partie Nord des anciens salins.

Localisation des travaux hydrauliques réalisés sur les étangs et marais des salins de Camargue dans le cadre du projet LIFE+ MC-SALT



Renforcement des continuités hydrauliques entre les étangs

Le premier chantier, portant sur la réhabilitation d'un pertuis entre l'étang du Tampan situé sur la Réserve Naturelle Nationale de Camargue et l'étang du Galabert, a été finalisé en février 2015. En reconnectant les anciens salins aux étangs de la Réserve, cet ouvrage permet de retrouver une continuité hydraulique indispensable à la circulation des poissons migrateurs tels que l'Anguille. Il doit également permettre de réduire les périodes de salinisation extrême dans l'étang du Galabert.

Ouvrage de connexion hydraulique entre les étangs du Galabert et du Fangassier - Photo : S. Arnassant/PNRC

Entre les étangs du Galabert et de Beauduc, deux nouveaux ouvrages ont été aménagés et une partie du chenal a été curé, afin d'améliorer la circulation de l'eau.

Les suivis scientifiques effectués au printemps 2016 par la Tour du Valat montrent des premiers résultats encourageants, avec dans l'étang du Galabert, une augmentation des densités de coques, l'apparition de tellines et l'augmentation du recouvrement des herbiers de plantes aquatiques.

Ouvrage de connexion hydraulique entre les étangs inférieurs maritimes et l'étang du Galabert - Photo : S. Arnassant/PNRC

Restauration des sansouires

Les berges du canal de la Vignolle ont été restaurées afin de maîtriser les apports d'eau d'irrigation issus du canal du Japon. Le chantier ainsi réalisé permet de diriger directement les eaux vers l'étang du Fangassier, en évitant qu'elles inondent les anciens partènements salicoles du Pèbre et de Briscon durant l'été. L'assèchement estival de ces anciens partènements permet d'assurer leur recolonisation par les sansouires. La végétation suit une évolution très dynamique dans le Nord du site, avec un recouvrement par les salicornes atteignant plus de 280 ha à la fin 2015, contre seulement 34 ha en 2011.



• Les aménagements avifaunistiques en lagunes

Le site n'échappe pas aux perturbations occasionnées sur les transits sédimentaires par l'aménagement du Rhône et son delta. Une conséquence négative pour les oiseaux coloniaux est la disponibilité insuffisante de sites de reproduction, résultant du fait qu'il n'y a plus de processus naturel de formation de nouveaux îlots permettant de compenser l'érosion des îlots existants.

Pour pallier ce problème, deux îlots artificiels ont été aménagés. Le premier, construit en 2014 près de la ruine de la Vignolle, cible les petits charadriiformes coloniaux (sternes, mouettes, Goéland railleur, Avocette élégante). Dès le printemps 2015, une importante colonie (plus de 604 couples) s'est installée et a niché avec succès sur cet îlot. En 2016, près de 300 couples ont à nouveau niché. De tels effectifs n'avaient plus été recensés sur le site depuis 2002.

Avocettes élégantes, mouettes mélanocéphales et Ⓜ goélands railleurs sur l'îlot aménagé près de la ruine de la Vignolle , 9 mai 2015

Photo : M. Thibault/Tour du Valat



Le second îlot, construit à l'automne 2015 dans l'étang du Fangassier, vise à accueillir la reproduction des flamants roses en remplacement de l'ancien îlot aujourd'hui fortement érodé. Un chantier de confection de faux nids a également été organisé, car l'expérience sur d'autres sites montre que leur présence accroît les chances d'installation des flamants. Dès le printemps 2016, une petite partie de la colonie s'est installée sur le nouvel îlot, tandis que l'ancien îlot continuait à accueillir une majorité des oiseaux. Bien que les flamants aient abandonné la colonie au cours du printemps, la tentative de reproduction sur le nouvel îlot peu de temps après sa construction est encourageante.

Ⓜ Construction du nouvel îlot pour les flamants roses au Fangassier
Photo : A. Arnaud/Tour-du-Valat

• Les aménagements avifaunistiques sur les plages de Beauduc

Les plages et littoraux du golfe de Beauduc permettaient historiquement aux sternes naines et autres gravelots à collier interrompu de nicher en petites colonies entre mer, plage et lagunes.... Du fait de la surfréquentation des plages et du camping sauvage au printemps et en été, ces plages n'offraient plus la tranquillité suffisante pour la reproduction de ces oiseaux depuis la fin des années 90.

Ⓜ Sterne naine - Photo : T. Galewski



Une démarche de concertation avec les usagers (cabanoniers, pêcheurs, kitesurfer, plaisanciers...) a été engagée dès 2011 afin de valider un plan des usages et des accès des plages de Beauduc, permettant une limitation et une canalisation de la circulation automobile et une meilleure conciliation des usages balnéaires. Cette démarche a été couplée avec la mise en place d'une zone de protection de biotope réglementaire (APPB) sur près de 440 hectares sur la pointe de Beauduc en zones terrestres et marines et la mobilisation d'une équipe de sensibilisation d'éco-gardes d'avril à septembre. Un enclos de protection en ganivelles a été mis en place au printemps 2013 pour favoriser le retour des sternes naines, le suivi et la surveillance étant effectués par le Parc et les Amis des marais du Vigueirat. Depuis, les sternes ont fréquenté l'enclos chaque année, avec des nidifications réussies en 2013 et 2015. Les effectifs sont toutefois modestes et il est prévu de poursuivre les actions de protection des sternes ainsi que la concertation et la sensibilisation des usagers car les dérangements sont toujours importants (pêcheurs, divagation de chiens...).

Ⓜ Enclos pour favoriser des zones de tranquillité de nidification de colonies de sternes naines - Zone de protection de Biotopie de Beauduc - Photo : S. Arnassant/PNRC

L'implication des acteurs locaux dans le programme



La concertation avec les acteurs locaux ne s'est pas limitée aux conditions d'accès et d'usage sur les plages de Beauduc mais a été étendue en 2014 à la thématique de développement du village de Salin-de-Giraud en lien avec son patrimoine naturel (plages naturelles et site des Etangs et marais des salins de Camargue).



Grâce au soutien de la Fondation de France, un groupe d'habitants a travaillé durant deux années avec les gestionnaires du site et le Conservatoire du Littoral, sur des projets de valorisation éco-touristique en lien avec les activités socio-économiques du site et en tenant compte de son évolution naturelle incertaine. La notice de gestion du site leur a été présentée, de même que les travaux et aménagements du programme LIFE. Les enjeux de conservation et de gestion ont ainsi pu être débattus et présentés aux habitants de Salin-de-Giraud lors de deux réunions publiques.

Une association d'habitants créée en 2016 dans le cadre de cette concertation, poursuit encore actuellement ce travail de réflexion autour de projets de valorisation du patrimoine naturel et culturel du village.

⌚ Groupe de participants d'une trentaine de personnes représentant un panel d'habitants, de professionnels et d'usagers - Photo : J.E. Roche/PNRC


CONTACTS ET RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES :

Parc naturel régional de Camargue

Stéphan Arnassant
Tel : 04 90 97 10 40
s.arnassant@parc-camargue.fr

Tour du Valat

Marc Thibault
Tel : 04 90 97 20 13
thibault@tourduvalat.org

 Suivez l'actualité du site sur la page Facebook «Etangs et marais des salins de Camargue»



⌚ Sansouire en cours de restauration sur les Etangs et marais des salins de Camargue - Photo : M. Thibault / Tour du Valat

Partenaires financiers du projet

